



## Producteurs en AMAP et (futurs)producteurs ayant le projet ou l'idée de produire pour une AMAP

Rencontre du 1er février 2010  
à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités de Lille

Présents : Romuald Botte, Kévin Charnay, Laurent Desbuisson et Jean-Philippe, Isabelle et Patrick Ruhant, André Ankière, Mathieu et Jean-Louis Parent, Véronique et Jean-Luc Bardel, Grégory Delassus, Béatrice et Guy Vandromme, Jacques Château, Sylvain Cocquempot, Marie-Christine Soudan et Juliette Gautier, Martine et Gibert Vanpouille, Jean-François Guérin, Lucie Rouzé, Sandrine Weber, Vincent Croes, Aurélien Jospin, François Lenglard, Etienne Tavernier, Aurélie Bouteille, Evelyne et Guy Caruyer, Marie-Renée Richard, Alain Delebecq, Dominique Peyre et Rémi Top

Producteurs en AMAP excusés : Josette Baudrin, Annette Ankière, Olivier Dhellemmes, Jean-Marie Honoret et Christophe Honoret

24 producteurs de 16 fermes (dont 13 commercialisant déjà en AMAP) et 7 porteurs de projet réfléchissant à s'installer avec le soutien d'un groupe de consommateurs se sont réunis pour échanger sur les spécificités du système AMAP, leurs pratiques et les difficultés qu'ils rencontraient.

Merci aux producteurs qui venaient de loin d'avoir parcouru de nombreux kilomètres pour participer aux échanges.

Nous remercions également Alain Delebecq, conseiller au Gabnor sur les productions végétales, d'avoir participé à cette rencontre.



### Tour de table

Chacun s'est présenté et a exprimé **ses attentes** par rapport à la rencontre. Elles étaient très variées :

- Pour les producteurs :  
**rencontre - échanges** :
  - se rencontrer / faire connaissance avec les autres producteurs
  - mettre en commun les expériences, savoir comment ça se passe ailleurs

- connaître les spécificités des autres AMAP
- partager notre expérience avec les nouvelles AMAP pour qu'elles n'aient pas à "réinventer l'eau chaude"

#### **prix du panier :**

- comment trouver le prix juste pour les consommateurs ?

#### **planification de la production/contenu du panier :**

- que font les autres producteurs avec la production d'été plus abondante ? comment gèrent-ils l'hiver ?
- comment assurer une plus grande diversité de légumes d'une semaine à l'autre ?

#### **démarrage de l'AMAP :**

- problématique sur la rédaction des statuts, règlement intérieur et contrat de l'AMAP
- comment se passent les départs et arrivées des AMAPiens ?

#### **questions plus spécifiques :**

- comment faire pour que les AMAPiens s'impliquent d'avantage ?
- comment gérer la chaîne du froid pour le fromage et la viande ?
- mettre en place des échanges de légumes entre les maraîchers ?

#### **création de nouvelles AMAP :**

- qu'est-ce que les porteurs de projets attendent d'une AMAP ?
- comment soutenir les consommateurs qui seraient prêts à créer des AMAP ?

#### • Les porteurs de projet :

##### **découvrir le système AMAP :**

- examiner le système AMAP qui est l'une des différentes possibilités de débouchés.
- découvrir ce qu'est une AMAP.

##### **interrogations vis-à-vis de la relation avec les AMAPiens :**

- quels sont les problématiques rencontrées avec les AMAPiens ?
- au vu des engagements importants demandés aux AMAPiens comment les fidélise-t-on ?

##### **interrogations vis-à-vis de la production :**

- comment échelonner/planifier la production pour pouvoir proposer, chaque semaine, un panier "différent", et ce, toute l'année ?
- échanges entre AMAP : est-ce autorisé par la Charte ?

##### **question plus spécifique :**

- comment créer une AMAP œufs (ou une AMAP d'autres produits spécifiques) ?

#### • Rémi, l'animateur du Réseau régional des AMAP :

##### **faire vivre un réseau de producteurs**

- permettre aux producteurs de se rencontrer, de se connaître, d'échanger pour trouver des solutions ensemble.
- comment maintenir un lien/des échanges entre les producteurs ? Par des groupes thématiques ? Par des groupes géographiques ? Par des formations ? ...

##### **éclairer les (futurs)producteurs intéressés par une commercialisation en AMAP**

- permettre un échange entre personnes expérimentées et personnes en interrogation

#### • Alain Delebecq (Conseiller productions végétales au Gabnor) :

##### **savoir ce qu'il peut apporter**

- comment mieux accompagner les projets et les réflexions : la certification bio n'est pas obligatoire en AMAP mais la Charte des AMAP suppose une production « sans engrais ni pesticide chimiques de synthèse ».

## Échanges en petits groupes de 8 personnes

Les participants ont été invités à échanger en petits groupes sur ces sujets durant 1 heure.

**Groupe 1 :** Mathieu, André, Grégory, Patrick, Aurélien et Sylvain



Voici quelques sujets abordés dans le groupe :

<b>Combien de paniers ? Sur quelle surface ? Quel prix ?</b>	Un prix de panier de légumes à 10€ semble ne pas rémunérer suffisamment le producteur s'il n'en produit que 40.
	Pour Patrick, le prix de son panier ne semble pas suffisant. Il aimerait passer de 10 à 12€ en continuant à proposer aussi un demi-panier à moitié prix.
	Chez Mathieu, le nombre de paniers est de 22 dont 21 à 10€ et un à 15€.
	L'AMAP doit avant tout permettre au paysan de vivre
	Il y a 3 façons de fixer les prix : - compter toutes les charges et les diviser par le nombre annuel de paniers - se référer à un prix régional, le cours de la semaine par exemple - partir du revenu du producteur et fixer le prix du panier avec les charges
	Le groupe estime qu'il est nécessaire d'avoir une cinquantaine de paniers pendant 40 semaines soit 2000 paniers/an si toute la production est destinée à l'AMAP
<b>Quel investissement matériel nécessaire pour produire en AMAP ?</b>	Occasion ? Partage ? CUMA ?
	On peut adapter soit même des outils
	Il faut minimiser l'investissement matériel pour réduire les charges de structure et opérationnelles
<b>Comment s'adapter au creux de la fin de l'hiver ? A l'abondance de l'été ?</b>	Chez Mathieu, les distributions s'arrêtent en mars/avril.
	Chez André, arrêt de mars à mai. Production pendant 41 semaines + 4 semaines facultatives car peu de légumes.
	Chez Sylvain, paniers à 7 et à 14 €. 25 paniers par semaine sur 44 semaines.
	Pourquoi ne pas faire l'AG à l'automne pour discuter des prix hors de la saison creuse ?
	En pleine saison, il y a des tomates pendant 3 mois
<b>Vivre seulement de l'AMAP ?</b>	ça semble risqué. En tous cas, il faut prévoir une liste d'attente car un certain nombre d'amapiens arrêtent à la fin de chaque saison
<b>Que faire du panier restant à la fin de la distribution ?</b>	Don au CCAS ? Vente sur le marché ?
<b>Comment faciliter l'implication des AMAPIens ?</b>	Organiser des chantiers de plantation, de désherbage, faire acte de transparence pour les mettre en confiance.
	Fidéliser par un moyen de communication, un blog, une "feuille de chêne", un mail, ...
	Chez Mathieu, une auberge espagnole est organisée en mars/avril. 2 AG sont organisées dans l'année.
	Il est intéressant de faire des projections-débat autour de films « éducatifs » comme le fait l'AMAP du Favril
<b>Quels seraient les avantages de travailler en traction animale ?</b>	Selon André, il serait possible de produire 21 paniers hebdomadaires sur 2500m2 en traction animale comme actuellement (il utilise très peu d'outils mécanisés)
	Elle permettrait en tout cas de réaliser un activité maraîchère avec un investissement moins élevé
<b>Il serait intéressant de relever la diversité des pratiques.</b>	



Groupe 2 : Gilbert, Vincent, Kévin, Sabrina, Martine, Evelyne, Guy Caruyer, Marie-Renée, André et Lucie

Voici quelques sujets abordés dans le groupe :

<b>Est-ce-que l'AMAP doit être le seul débouché de la ferme ?</b>	L'AMAP peut être le seul débouché ou un des débouchés de la ferme selon les cas
<b>Durée de l'engagement</b>	Kévin qui est sur un contrat trimestriel perd à peu près 10% de ses amapiens à chaque fois. Ce fonctionnement est peut-être trop compliqué
<b>Produits transformés dans le panier de légumes</b>	Transformer les excédents de l'été pour garnir d'avantage le panier d'hiver : quelle place pour les produits transformés dans le panier de légumes et qui des AMAPiens ou du producteur le fait ?
<b>Contraintes de l'AMAP pour les AMAPiens</b>	Une grande contrainte de l'AMAP pour les amapiens semble être le temps nécessaire pour aller chercher leur panier
<b>S'installer en partenariat avec une AMAP</b>	S'installer pour produire pour une AMAP peut permettre de répondre à une demande des consommateurs. C'est le cas de Martine et Gilbert.

Groupe 3 : Guy Vandrome, Véronique, Juliette, Jean-louis, Marie-Christine, Romuald, Jean-Luc, François et Jean-François



Groupe 4 : Isabelle, Alain, Béatrice, Laurent, Jean-Philippe, Etienne, Aurélie et Jacques

Voici quelques sujets abordés dans le groupe 4 :

<b>La relation avec les AMAPiens</b>	il faut que les règles soient bien établies dès le départ. Ensuite les AMAPiens gèrent eux-même : mettre en place les distributions, faire les paniers eux-même suivant le panneau, ....
	Ce n'est pas la même clientèle qu'en vente directe (moins exigeante sur l'aspect des légumes, dimension sociale, ...)
	Des amapiens viennent faire des chantiers
	Si un amapien ne vient pas chercher son panier le jour de la distribution, il est possible de venir le chercher chez le producteur s'il est d'accord ou il est donné au CCAS
	Les amapiens ont pour but de soutenir le producteur
	Certains producteurs font un cadeau en fin d'année aux AMAPiens (confiture, ...)
<b>Avantages de produire pour une AMAP</b>	vente de la récolte à l'avance, pouvoir planifier d'avance, nombre de paniers prédéfini sur l'année
<b>Être paysan en AMAP</b>	On essaie de faire des paniers variés, comme pour soi.
	Pas d'emballage, c'est important ! Les amapiens se servent eux-même
	L'AMAP permet aux amapiens de choisir l'origine des légumes : ils viennent uniquement du producteur.
	D'une semaine sur l'autre c'est parfois difficile de prévoir le contenu du panier
	Une AMAP permet au producteur de gagner du temps sur la préparation et la commercialisation. Pour certaines productions (fromage, ...), si l'AMAP s'organise mal, elle peut être une charge pour le producteur (plusieurs points de distribution, des plages horaires inadaptées par rapport à la traite, ...).
	Le producteur doit prévoir aussi du temps pour participer à la mise en place de l'AMAP.
<b>Prix du panier</b>	Un prix de panier de légume à 10€ ne semble pas assez élevé. Isabelle prévoit de passer à 12€ et 6€ pour le demi panier
	On peut se baser sur la grille du Gabnor pour fixer son prix de panier ?
	Le prix doit comprendre le temps de travail du producteur.
<b>Chaque AMAP fonctionne différemment</b>	
<b>1 AMAP = 1 producteur</b>	

## **Mise en commun des discussions des petits groupes**

Chaque groupe a ensuite fait un résumé des sujets abordés et importants à restituer. Les autres groupes étaient invités à compléter au fur et à mesure les réflexions présentées.

Le **1er Groupe**, représenté par Aurélien, a rendu compte d'une discussion sur le **prix du panier**. Il a rapporté que l'une des solutions pour que le prix du panier soit accessible était de proposer un panier à 6-7 euros et un autre à 12-14 euros.

Des producteurs ont rappelé que, pour eux, la problématique du prix du panier n'était pas en premier lieu qu'il soit accessible pour les consommateurs mais qu'il permette aux producteurs de vivre de leur activité agricole sur des fermes à taille humaine. C'est là l'esprit de l'AMAP.

Dans cette idée, le prix du panier doit être fixé en fonction des charges de l'exploitation et de la rémunération que les AMAPiens et le producteurs considéraient juste par rapport au travail fourni. Le prix équitable est vraiment ce qui symbolise l'AMAP, qui la différencie des autres systèmes de commercialisation (pour les producteurs comme pour les consommateurs).

- **Les fermes 100% en AMAP**

Selon Véronique, si la ferme commercialise 100% de sa production en AMAP, il lui suffit d'additionner les charges et la rémunération du producteur puis de diviser le tout par le nombre annuel de paniers. On obtient ainsi un prix de panier équitable. Plusieurs producteurs partageaient cet avis.

Gilbert a fait un budget prévisionnel lors de son installation. Il l'a présenté à ses AMAPiens. Le prix du panier était de 13 euros, prix qui ne lui permettrait pas de dégager de salaire la première année (il avait un

autre travail à mi-temps). Pour lui assurer une rémunération complémentaire, les AMAPiens ont décidé de fixer le prix du panier à 14€.

- **Les fermes ayant d'autres débouchés**

Dans le cas où la ferme a plusieurs débouchés, Véronique a expliqué qu'il fallait calculer la part du chiffre d'affaire réalisé en AMAP et estimer à combien de paniers correspondraient les autres débouchés. Si votre nombre de panier par unité de travail est *trop important*<sup>1</sup>, cela signifie que le prix est trop faible.

André se base sur le référentiel de prix des légumes bio du Gabnor auquel il soustrait 5%. Il a fait le calcul et ça lui assure une rémunération suffisante. C'est aussi ce que fait Mathieu.

Jacques et Rémi ont expérimenté une *méthode qui suit la même logique que pour les fermes 100% en AMAP à la différence que les charges et rémunération considérées correspondent à une partie des charges de l'exploitation et à une partie de la rémunération visée*<sup>2</sup>.

Patrick et Isabelle ont fait remarquer qu'il était très difficile au démarrage de l'AMAP de définir ce prix équitable et qu'ils voulaient, après 1 an d'expérience, retravailler sur les prix avec les AMAPiens.

Comme en AMAP le prix ne doit pas dépendre du prix du marché, un certain nombre de personnes de la salle trouvent important d'abandonner l'affichage du prix de chacun des produits constitutifs du panier lors de la distribution : cet abandon est une des expressions concrètes de la confiance qui s'installe entre le producteur et les AMAPiens !

Jean-Luc a expliqué que 55% du prix du panier allait systématiquement à la rémunération du travail du producteur quand un prix équitable était correctement calculé.

André a relayé une discussion de son groupe où il avait été évoqué la nécessité/l'intérêt de réduire/limiter le coût de production à travers le partage de matériel/un investissement limité pour que le prix final du panier reste acceptable/raisonnable/rationnel.

Les discussions se sont conclues sur le fait qu'il n'existait pas de bonne ou de mauvaise méthode, qu'il fallait simplement essayer et progresser vers un prix plus équitable.



---

**1 Note de Rémi :** *L'esprit de l'AMAP est de rémunérer justement le travail réalisé mais c'est aussi de permettre au producteur à trouver un réel équilibre entre vie professionnelle et personnelle : on parle de 40 paniers par unité de travail (selon le Réseau CREAMAP) et parfois de 60 (selon les expériences de la région). Avec un nombre de paniers supérieur, le rythme de travail semble devenir moins soutenable dans le temps et il semble également plus difficile pour le producteur d'assurer une bonne qualité et une bonne diversité de légumes dans le panier.*

**2 Note de Rémi :** *Avec le bureau de l'AMAP, Jacques et Rémi ont calculé chaque poste de dépense de la ferme qu'ils ont ensuite partagés entre l'AMAP et les autres débouchés (40% des volumes sont écoulés dans l'AMAP, on a donc décidé que 40% du coût des graines devait être affecté à l'AMAP, 5% du coût des emballages, ...). Ils ont ensuite calculé le temps passé par le producteur pour l'AMAP par rapport aux autres débouchés (on a estimé à 35% du temps de travail pour l'AMAP car le temps de commercialisation est réduit). Avec ces 35% on a pu calculer la rémunération que l'AMAP devait assurer au producteur. Le total de la part de chaque poste de dépense et de la rémunération que l'AMAP souhaite assurer à son producteur, divisé par le nombre annuel de paniers permet d'obtenir un prix approchant de l'équité recherchée. A la différence du calcul de Véronique, ce calcul ne permet pas d'aborder la question de la charge de travail totale pour le producteur qui dépend aussi des autres débouchés.*

Au sein du **Groupe 2**, il a été noté que 2 cas de figure pouvaient se produire au démarrage : soit le producteur répondait à une demande (c'est le cas de Martine et Gilbert) des citoyens soit le producteur créait en quelque sorte un marché inexistant (c'est le cas de Kévin). Dans le 2e cas, il faut être vigilant pour que les AMAPiens prennent en main l'AMAP et que ce ne soit pas le producteur qui anime l'association. Kévin ajoute que l'on peut profiter d'une liste d'attente d'une autre AMAP.

Chez Martine et Gilbert, l'engagement est d'un an tandis que chez Kévin, il est de 3 mois. Kévin a un turnover trimestriel d'environ 10%. Chez Martine et Gilbert, il semble être moins important. Vincent qui a rapporté les échanges du groupe s'interroge : un engagement plus long serait-il plus sécurisant ?

Nous sommes ensuite venus sur **la transformation de produits**. Certains proposent de fabriquer des soupes en période d'abondance, qu'ils mettraient dans les paniers en période creuse. Est-ce possible ? Comment faire ? Qui le fait ? Quelles sont les normes d'hygiène ?

André a expliqué que, pour valoriser l'abondance de l'été et pouvoir faire plaisir à ses AMAPiens en hiver lorsque les paniers sont moins garnis, il s'était rapproché de l'Atelier Relais du CFPPA du Quesnoy. Il suffirait d'amener ses produits, ils sont transformés et vous repartez avec vos produits finis. Annette et André expérimentent cette possibilité en 2010 ce qui leur permettra de l'évaluer et de communiquer aux autres AMAP le coût de production et la productivité de ce moyen de transformation. Au niveau sanitaire c'est réglé et pour André, ça semble plus judicieux de "sous-traiter" plutôt que d'investir dans un outil de transformation.

Selon Véronique, il serait plus logique que ce soit les AMAPiens qui assurent cette transformation avec le contenu de leur panier plus important l'été. Quant à Jean-Louis, il lui semble intéressant que les AMAPiens le fasse collectivement. Etienne rajoute que la solution d'André ne sera pas exploitable par tous : les flamands ne viendront pas dans l'Avesnois.

Le **Groupe 3** a lancé le sujet des **chantiers à la ferme**. Souvent il semble assez difficile de mobiliser les AMAPiens, ce sont souvent les mêmes qui viennent. Il est aussi difficile de prévoir le temps, il arrive qu'il pleuve et que le chantier soit annulé. Un participant a mis en place un calendrier à l'année. Pour d'autres, il est difficile de prévoir les chantiers plusieurs semaines à l'avance ! Dans de nombreuses AMAP on a également dit que le chantier était avant tout un moment convivial avec auberge espagnole. Parfois on passe jusqu'à la moitié du temps à table ! Même s'il pleut, on peut faire visiter la ferme, montrer le travail sous les serres et garder la convivialité. Romuald accepte de réaliser des productions plus gourmandes en temps si les AMAPiens donnent un coup de main par ailleurs. C'est le cas des petits pois : la participation des AMAPiens à leur récolte est une condition que Romuald a fixé pour les cultiver. Annette et André ont, chaque semaine, un AMAPien qui les aide pour la récolte et la préparation des paniers. Un autre producteur propose d'arracher un parc de carotte avec les AMAPiens ; tant que tout n'est pas arraché, des chantiers supplémentaires sont replanifiés. Romuald fait aussi remarquer que quand on arrive à les faire venir 1 fois, ils y prennent goût et reviennent ! Pour Gilbert, le chantier est un moyen de faire prendre conscience aux AMAPiens des difficultés du travail et non pas principalement pour les faire travailler.

Béatrice qui faisait partie du **Groupe 4**, a exprimé la difficulté qu'elle rencontrait pour mobiliser ses AMAPiens qui sont, pour la plupart, adhérents en parallèle dans d'autres AMAP. Elle pense qu'ils ne font pas bien la différence entre les commandes groupées mises en place au départ avec l'AMAP des Moulins et les contrats AMAP signés dans le cadre de l'AMAP des Cabris. Pour Rémi cette difficulté peut aussi se justifier par le fait que certains de ses mangeurs ont du mal à être des membres actifs dans 2 voire 3 AMAP à la fois ! C'est certainement lors de l'AG que ce genre de problématiques peuvent être discutées.

Alain a rappelé que les AMAP ne devaient pas forcément être bio et que c'était la relation de confiance qui devait primer et la démarche de qualité. Il a aussi rappelé l'intérêt de l'avance de trésorerie, bien souvent en début de mois ce qui consolide réellement les exploitations. Chez Sylvain, les chèques sont encaissés le mois précédent. Alain a remarqué que les pratiques étaient parfois différentes entre les AMAP en particulier sur la préparation des paniers, à l'avance ou non.

Il a aussi dit que constituer et faire vivre une AMAP demandait du temps en amont pour mûrir le projet associatif mais aussi tout au long de la vie de l'AMAP.

Les avis sont partagés sur le meilleur moment pour faire l'AG entre l'été (abondance) et l'hiver (panier peu varié). L'AMAP d'André et Annette organise la projection d'un film pendant la période où il n'y a pas de panier suivi d'un débat sur le sujet présenté. C'est une façon de garder le lien pendant cette période aussi.

## Les prochaines rencontres

32 personnes étaient présentes à cette deuxième rencontre des producteurs en AMAP ou en projet. Ce second temps ensemble a permis de traiter des sujets complémentaires à ceux abordés, 1 an plus tôt, lors de la 1ère rencontre qui s'était déroulée à Hazebrouck. Un certain nombre de personnes partagent l'idée que ce sera à travers des travaux en petits groupes que l'on pourra avancer d'avantage sur les problématiques exprimées.

Rémi explique que des réunions de travail thématiques en petit comité, des réunions d'échange entre AMAP d'un même territoire, des formations sur des sujets spécifiques pour les porteurs de projet ou les AMAP qui démarrent peuvent être organisées.

### Les participants ont exprimé les propositions suivantes pour les prochaines rencontres :

- **avancer avec son AMAP et se retrouver 1 fois par an**, comme aujourd'hui, **pour passer un moment ensemble et faire le point sur nos progrès** et sur les difficultés qui persistent
- **échanger en petits groupes, localement et sur des sujets précis**. A faire entre producteurs mais aussi entre porteurs de projet qui souhaitent aller plus loin sur les AMAP.
- **constituer un "vrai" collectif de producteurs**
- **exprimer les thèmes, questions, problématiques à travailler** lors de la prochaine rencontre des producteurs pour ne pas revenir sur les mêmes sujets ou, au contraire, pour en approfondir certains.
- Réfléchir à la mise en place d'un **parrainage entre producteurs**. Créer une **relation privilégiée** ? Faire comme le fait déjà l'association Avenir avec ses porteurs de projet : échanger une demi-journée de conseil du parrain contre une demi-journée de travail du filleul.

Rémi a rappelé aux producteurs et porteurs de projet qu'ils **ne devaient pas hésiter à exprimer leurs besoins** pour que les prochaines rencontres ou formations soient nombreuses et faciles à organiser.

Dominique a rappelé l'**existence de la liste de discussion** [producteurs@listes.amap5962.org](mailto:producteurs@listes.amap5962.org) qui permet aux producteurs de communiquer ensemble par mail en saisissant cette unique adresse en destinataire du mail qu'ils envoient.

Rémi a distribué aux producteurs en AMAP **la liste des coordonnées des producteurs en AMAP** et des caractéristiques de chacune des associations. Les porteurs de projet retrouveront toutes les coordonnées des producteurs en AMAP dans la liste des personnes présentes à cette rencontre. Il a rappelé l'**existence de Personnes relais** : Sylvain, Jean-Luc, Romuald et André qui sont disponibles pour discuter avec les porteurs de projet.

Alain a annoncé l'organisation avec AVENIR d'un **tour de plaine dans les Flandres** dans les semaines à venir chez Véronique et Jean-Luc sur **le désherbage et la planification de la production**.

## Conclusion

En général, les producteurs semblent satisfaits du partenariat qu'ils ont avec leurs AMAPiens, mais il reste des points à améliorer : prix équitables, participation aux chantiers, organisation des distributions...

Beaucoup de producteurs réfléchissent à comment **évaluer un prix du panier équitable**, à comment **fournir à leurs mangeurs des légumes variés tout le long de l'année** et à comment **organiser des chantiers conviviaux et pédagogiques** pour montrer aux amapiens comment se passe la production. Certains producteurs réfléchissent seuls ou avec leurs amapiens à comment **valoriser l'abondance de l'été** (par la transformation, ...) et d'autres à comment **minimiser les charges** pour que leur coût de production reste limité.

Il semble utile de continuer à partager nos difficultés et les pistes de solutions que chacun trouve. Vous êtes donc invités à **exprimer à Rémi les sujets que vous souhaiteriez travailler localement** avec les autres producteurs. **Il se chargera d'organiser ces rencontres.**

Rémi TOP